

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 4 décembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le quatre décembre le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Mr Pascal Pion Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche, Mme Marie Claude Pagneux, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy, Mme Martine Maingret
Excusés : Mme Annick Thevenard, Mr Franck Dussud, ayant donné pouvoir à Mr Berthillier, Mme Delphine Champion ayant donné pouvoir à Mr Landre

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2024**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

1- Musée Chintreuil – bilan 2024 et projets 2025

Nelly Catherin présente le bilan 2024 et les projets 2025. La fréquentation du musée est en hausse notamment grâce aux différentes animations proposées.

2- Rémunération des agents recenseurs

La campagne de recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. 5 agents recenseurs sont désignés pour effectuer la collecte. Il s'agit de :

François Bidault
Christine Berrot
Colette Pion

Nathalie Le Mineur
Françoise Augoyard

La rémunération brute est fixée comme suit :

Formation :	45 € par demie journée
Bulletin individuel papier	1.75 € par bulletin
Bulletin individuel internet	2.10 € par bulletin
Feuille de Logement Papier	2.20 € par feuille
Feuille de Logement Internet	2.55 € par feuille
Tourné de reconnaissance	90 €
Classement et numérotation des imprimés	30 €

Enquête famille : forfait de 100 € brut aux agents

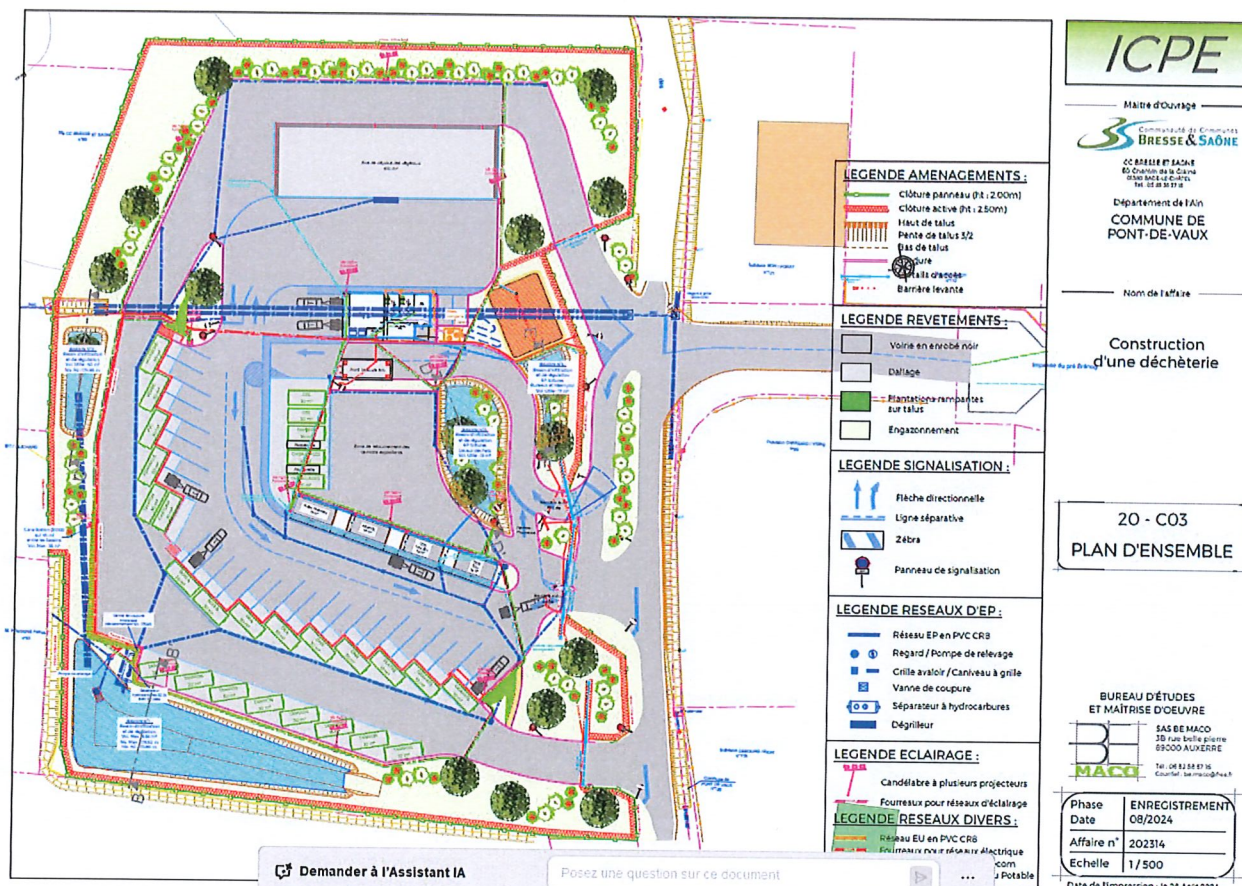
3- Tarifs 2025

Le conseil municipal fixe les tarifs 2025 suivant les propositions de la commission des finances.

4- Création d'une déchetterie – dossier ICPE – avis du conseil

Le dossier de consultation pour la nouvelle déchetterie classée ICPE est à la disposition du public du 25 novembre au 23 décembre 2024.

Le conseil municipal émet un avis favorable



5- Performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2025.

A compter de 2025 la commune de Pont de Vaux sera concernée par la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectifs.

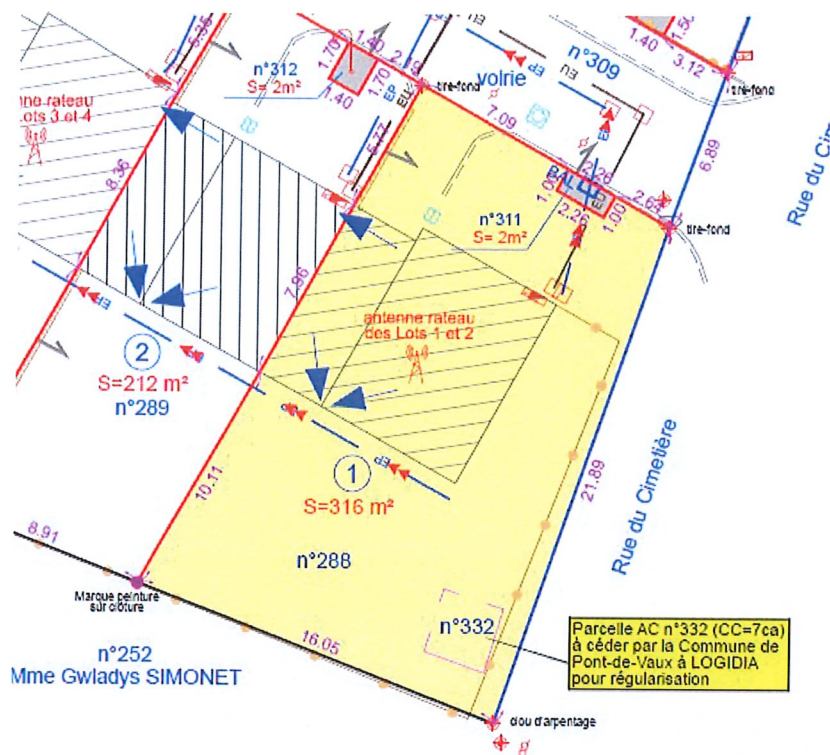
Pour 2025 le montant est fixé à 0.009 € HT/m³ arrondi à 0.01 € HT/m³ d'eau traitée. Cette somme devra être réglée par le SIVU en charge du traitement de l'eau.

Afin de ne pas peser sur le budget de la collectivité, le conseil municipal décide de répercuter cette somme sur la facture d'assainissement qui est collectée avec l'eau potable.

La somme ainsi encaissée sera reversée au SIVU.

6- Vente d'une parcelle de terrain pour régularisation lotissement du cimetière (7 m²)

Afin de régulariser la situation de la parcelle AC 332 de 7 m² incluse dans le périmètre du lot 1 du lotissement du cimetière, le conseil municipal accepte la cession pour l'euro symbolique de cette parcelle à LOGIDIA.



7 Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les différentes animations qui seront organisées à l'occasion de la 10^{ème} des Glorieuses le dimanche 15 décembre prochain.

Matériel au service techniques : un broyeur et la balayeuse sont en panne. Des frais devront être prévus pour les réparations. Monsieur le Maire indique qu'il a pu remettre en état l'ancienne balayeuse et que celle-ci fonctionne.

Repas des aînés : il conviendra de se prononcer sur le choix du repas : banquet ou à emporter

Le chapon d'or aura lieu le 05 décembre prochain. Il s'agit d'un concours dégustation visant à récompenser un éleveur de volailles de Bresse.

Monsieur le Maire félicite et remercie les bénévoles qui ont œuvré pour les décorations de Noël.

Monsieur Touraine fait un résumé du conseil d'école. IL y a un risque de fermeture de classe à la rentrée prochaine en raison d'une baisse significative des effectifs.

Il rappelle les différentes opérations de végétalisation qui ont eu lieu ou qui seront prévues (Place du Général de Gaulle, Écoles, parc de l'hôpital, Pumtrack)

Mme Massu demande si un contrat d'entretien est en place pour les défibrillateurs : La communauté de communes a souscrit un contrat global. Ne pas hésiter à prévenir la mairie si un défaut est constaté.

Monsieur Perche indique qu'il a assisté à l'AG de 01 Pulsion. L'association connaît une baisse de ses adhérents mais a de bons résultats.

Mme Rimette indique qu'une bonne communication a été instaurée au port de plaisance. Suite à une réclamation les tarifs d'électricité des plaisanciers vont être revus à la baisse.

Mme Delay remercie les bénévoles qui ont œuvré pour la collecte au bénéfice de la banque alimentaire

Mr Pion indique qu'un essai de tonte est actuellement en cours sur le stade à l'aide d'un robot tondeuse.

Mme Buffy demande pourquoi les portiques du pont de Fleurville sont ouverts : il s'agit d'incivilités. Les restrictions de tonnage sont toujours en vigueur.

Mr Dussud rappelle la nocturne des commerçants le 06 décembre et fait un appel à bénévoles. Il indique s'il a vendu son agence et fait part de son intention de démissionner du conseil municipal.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h35
PONT DE VAUX le 9 décembre 2024

Le Maire,
Yves PAUGET



La secrétaire,
Françoise DELAY

